

Berne, 23 janvier 2017

---

## **Non aux cadeaux fiscaux pour les multinationales au détriment des personnes les plus démunies !**

Prise de position du réseau de l'Œuvre suisse d'entraide OSEO sur la réforme de l'imposition des entreprises III

---

**L'Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière rejette la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) soumise au peuple le 12 février 2017 car cette baisse massive d'impôts, la plus importante jamais proposée, pénaliserait gravement les personnes les plus défavorisées de notre pays, en particulier dans le domaine de l'asile.**

Sous la pression internationale, la Confédération doit supprimer certains privilèges fiscaux réservés aux multinationales ayant leur siège en Suisse. Mais au lieu de s'en tenir aux adaptations exigées, le parlement a inclus dans la RIE III de nouvelles modifications fiscales au profit de ces grandes entreprises internationales. Grâce à des mécanismes comme la « patent box » ou l'impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts, les entreprises bénéficieront d'énormes déductions sur leur bénéfice imposable (jusqu'à 80%).

Cette réforme engendre évidemment des coûts considérables, en termes de pertes fiscales pour la Confédération, les cantons et les communes. Le Conseil fédéral prétend que les coûts de la RIE III seront «largement compensés par les effets positifs de la réforme sur la croissance économique», tout en évitant soigneusement d'indiquer le montant de la perte fiscale ainsi provoquée.

Selon les milieux syndicaux, la perte fiscale totale de la RIE III dépassera les 3 milliards de francs, chiffre sous-estimé puisqu'il inclut les prévisions transmises à l'administration fédérale par seulement 11 de nos 26 cantons. Le plus touché jusqu'ici est Zurich, où le manque à gagner est estimé entre 453 et 768 millions. Suivent Genève et Vaud, avec respectivement 552 et 392 millions de recettes en moins attendues. La Confédération indemnise les cantons avec une enveloppe globale de 1,1 milliard de francs, mais cela ne suffira pas à couvrir le déficit fiscal.

De plus, cette réforme intervient dans un contexte où la pression relative aux économies est déjà forte, tout particulièrement dans les cantons de Lucerne et Berne. Pratiquement aucun domaine n'échappe aux programmes d'austérité drastiques dont les effets sont conséquents sur les personnes pour lesquelles l'OSEO s'engage : les chômeuses et les chômeurs, les bénéficiaires de l'aide sociale, les réfugié-e-s, les rentier-ère-s AI et les migrant-e-s.

Rien que pour le domaine de l'asile, le parlement fédéral a voté en décembre une coupe de 350 millions de francs dans le budget 2017, représentant 300 millions de moins pour l'aide sociale aux requérant-e-s d'asile et 50 millions en moins pour les coûts d'exploitation des centres de procédure. Déjà fragilisée par son parcours,

cette population va faire les frais de la RIE III, qui va inévitablement engendrer la suppression de prestations dont elle a besoin.

Plus encore, la RIE III renforce la politique de sous-enchère fiscale lancée en 2012. En Suisse romande, Vaud, Genève et Fribourg ont déjà annoncé qu'ils baisseraient leur taux d'imposition des entreprises aux alentours de 13%. Dans le canton de Lucerne, détenant actuellement le taux d'imposition le plus bas avec ses 12,3%, cette fiscalité a surtout attiré des sociétés «boîtes aux lettres», ne créant ni emploi, ni ressources fiscales. Au lieu des millions de francs de recettes supplémentaires attendus, cette politique a creusé le déficit budgétaire, tout comme chez ses voisins de Schwyz, Obwald et Nidwald. Le canton de Lucerne aligne depuis 2013 des programmes d'économies drastiques se répercutant sur la population. Et voilà maintenant que Zoug et Schaffhouse annoncent vouloir abaisser leur taux d'imposition des entreprises à 12%, sans chiffrer les pertes que cela engendrerait. Le dumping fiscal n'est pas prêt de s'arrêter.

Les cantons vont donc poursuivre la politique qu'ils appliquent déjà : mesures de démantèlement, économies, externalisation des tâches et rejet des charges sur les communes. En bout de chaîne, les communes ne pourront qu'élever les impôts communaux et réduire les salaires, les effectifs ainsi que les prestations, notamment au niveau des écoles. Au final, sous prétexte de sauver la compétitivité fiscale de la Suisse, ce seront les contribuables qui passeront à la caisse, avec des conséquences particulièrement désastreuses pour les personnes dont les revenus sont faibles.

En Suisse, la politique fiscale se fait toujours plus attrayante pour les grosses entreprises multinationales, au détriment des contribuables qui au final doivent couvrir le manque à gagner, que ce soit par des hausses d'impôts ou des coupes dans les prestations de service public. L'OSEO s'oppose à cette politique incarnée par la RIE III, et vous invite à refuser la loi fédérale sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse le 12 février prochain.

Constituée de 11 associations régionales indépendantes, l'Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO) soutient depuis plus de 80 ans les personnes les moins privilégiées résidant en Suisse : personnes sans emploi, bénéficiaires de l'aide sociale, migrant-e-s, requérant-e-s d'asile, réfugié-e-s et personnes admises provisoirement. Le travail de l'OSEO est accompli par environ 900 collaboratrices et collaborateurs engagé-e-s dans 17 cantons et 30 villes.

Dans le domaine de l'asile, le financement provient d'une part de la Confédération (procédures, aide sociale pendant les 5 à 7 premières années, centres fédéraux, etc.), des prestations sont d'autre part financées par les cantons et communes de résidence des requérants-e-s d'asile et réfugié-e-s. L'OSEO leur propose un grand nombre de programmes variant d'un canton à l'autre, notamment la représentation lors d'auditions, des interprètes, des conseils juridiques sur le droit d'asile et des étrangers, des programmes d'alphabétisation et d'apprentissage des langues nationales, le soutien à l'intégration professionnelle des réfugié-e-s et personnes admises provisoirement et des services de placement professionnel.